

Ils sont 1500 à vouloir la vérité

AFFAIRE LUCA ► La pétition lancée pour que soit rouvert le dossier Luca Mongelli connaît un beau succès. En parallèle, une nouvelle action devant la justice est prévue.



Luca vit actuellement en Italie. Si la version de l'agression humaine est adoptée par la justice, il pourrait bénéficier d'une aide financière prévue par la loi. HOFFMAN

JEAN-YVES GABBUD

Le seuil des 1500 signatures a été franchi par la pétition demandant «la réouverture immédiate et sans conditions du dossier Luca Mongelli et que le dossier soit confié à un nouveau magistrat expérimenté», qui a été lancée par Laurette Dayer-Bourdin.

«Nous sommes étonnés de ce succès», déclare le détective Fred Reichenbach de la Fondation Luca, nous ne pensions pas obtenir autant de signatures aussi rapidement. Nous allons déposer cette pétition à la rentrée, en espérant atteindre les 2000 paraphe.» Parmi les pétitionnaires se trouvent cinquante-quatre députés, issus de tous les horizons politiques. Ils ont été émus par l'affaire du petit Luca, du nom de cet enfant retrouvé à moitié nu et inconscient dans la neige à Veysonnaz en 2002, aujourd'hui aveugle et tétraparétique.

On peut se demander s'il est bien utile de signer une pétition, puisqu'il s'agit là d'un document qui n'a pas de valeur contraignante. La réponse sera, peut-être, positive.

Analyse politique

La pétition aura déjà un impact politique, comme nous l'a confirmé Anne-Marie Sauthier, présidente de la Commission de justice du Grand Conseil. «La commission de justice n'a pas un rôle de surveillance, mais de haute surveillance. Normalement, c'est le rôle du tribunal de surveiller le bon déroulement d'une telle procédure. Toutefois, comme de nombreuses personnes ont signé cette pétition, la sous-commission juridique de la commission de justice va analyser dans quelle mesure nous pouvons intervenir dans ce dossier.» Cette analyse se fera peu après la mi-août. Parallèlement à la récolte

de signatures pour la pétition, une action est prévue devant la justice. «Un élément nouveau va être déposé chez le juge Nicolas Dubuis, soit le dessin de Marco, le petit frère de Luca et une expertise sera demandée», déclare Fred Reichenbach. Ce fameux dessin de Marco a été présenté lors de l'émission «Zone d'ombre» de la TSR, diffusée le 4 janvier 2009.

Témoignage crédible

Le neuropédiatre Charles-Antoine Haenggeli estimait alors que ce document est une forme de témoignage crédible de la seule personne ayant assisté aux événements tragiques survenus le 7 février 2002. Selon le médecin des hôpitaux universitaires genevois, ces coups de crayon présentent le seul «scénario qui explique tout». Et ce dessin montre plusieurs agresseurs humains. Ce qui contredit la thèse officielle

de la justice qui veut que ce soit le chien «Rocky» le seul agresseur de Luca et donc le seul responsable de ses tourments.

Fred Reichenbach a envie de croire aux chances de succès de cette démarche. «Il est probable que le juge rejette ce nouvel élément. Il y aura recours au Tribunal cantonal qui pourrait être tenté de le rejeter également, car, visiblement, ils se tiennent les coudes. Toutefois, ici, ils auront du mal à tout balayer, car les deux enfants parlent d'agresseurs.» Par rapport au début de l'enquête, c'est là un événement nouveau, puisqu'au départ c'est Marco qui avait désigné «Rocky» comme étant l'agresseur.

Le juge Nicolas Dubuis a déclaré à «l'illustré» être prêt à rouvrir le dossier «si des faits nouveaux sont portés à la connaissance de la justice». Le dessin de Marco sera-t-il suffisant pour cela?

SION ET LUMIÈRES

Les 4 saisons de Vivaldi

La Ville de Sion présente son spectacle de son et lumières: «Les 4 Saisons – Vivaldi», qui avait rencontré un franc succès l'été dernier. La Ville de Sion explique le choix de cette musique: «Il s'agit d'une des plus belles versions récemment enregistrées, celle du fabuleux violoniste Giuliano Carmignola et du Venise Baroque Orchestra. Déclinée en quatre concertos à thèmes de trois mouvements, cette musique évocatrice universellement connue trouve un écho idéal et naturel dans le magnifique écrin des murs chargés d'histoire de Valère et Tourbillon.» La lumière est, elle aussi, adaptée à la musique. Réalisées par Christophe Guyard, les

mise en lumières «sont en étroite symbiose avec le rythme et la vie des scènes illustrées par Vivaldi. Chaque mouvement propose une à trois teintes dominantes correspondant aux ambiances respectives de chacune des saisons». Représentations tous les mercredis, jeudis, vendredis et samedis soir du 14 juillet au 18 septembre. Elles débiteront à 22h15 en juillet et août et à 21 heures en septembre au prélet du château de Valère. L'accès se fait en vingt minutes à pied depuis le centre-ville. Entrée gratuite et places assises non numérotées. Plus d'infos sur le site www.siontourisme.ch ou au 027 327 77 27. C./JW

SION

Festival d'orgue ancien

Du 10 juillet au 21 août se tiendra le 41e festival d'orgue ancien et de la musique ancienne dans la basilique de Valère à Sion. Les concerts auront lieu tous les samedis soir dès 16 heures. Cette année, ce sont sept organistes de six pays différents qui se produiront sur le plus ancien orgue jouable au monde, vieux de six cents ans.

L'organisation du festival assure l'ambiance particulière qui réside dans le château: «C'est tout le vaisseau de pierre qui résonne et qui vibre: la musique magnifie l'œuvre des bâtisseurs médiévaux. Les musiciens invités se réjouissent de jouer sur cet orgue unique. Ils s'ingénient à présenter un réper-



toire destiné à mettre en valeur les possibilités étonnantes de l'orgue de Valère.» Programme détaillé et infos sur le site www.orgueancien-valere.ch.

Les réservations et la vente se font auprès de Sion Tourisme au 027 327 77 27. C./JW



Le marché nendard présente une cinquantaine de stands. LE NOUVELLISTE

TOUS LES MERCREDIS À HAUTE-NENDAZ

Le marché, après la promenade



L'association Les Bienfaits de la Printze présente les fruits de la région. LE NOUVELLISTE

JULIEN WICKY

Hier s'est déroulée la première édition 2010 du marché nendard, dans les rues de Haute-Nendaz. A cette occasion, une cinquantaine de stands étaient présents dont une dizaine de cantines et bars. Première particularité de ce marché: il a lieu l'après-midi, dès 15 heures. «Cela permet aux touristes de profiter des activités de la région durant la journée et de s'arrêter au marché en rentrant. De plus, c'est une occasion pour les nendards de se retrouver après le travail tout en profitant des produits de la région», explique Valérie Solioz de Nendaz Tourisme et membre de l'organisation du marché. Les exposants sont pour la plupart des Valaisans mais on ne peut pas parler d'exclusivité. «Nous accueillons des marchands de toutes les régions. La seule exclusivité est donnée aux cantines qui sont toutes tenues par des Nendards. Nous permettons également aux commerçants de la rue de tenir un stand devant leur enseigne», précise l'organisatrice.

souligne un membre de ce groupe en mettant l'accent sur l'aspect social et convivial de cet événement.

Il est vrai qu'autour des cantines on retrouve principalement des Nendards et plus généralement des Valaisans autour d'une raclette et d'un verre de blanc. Cependant, l'objectif principal reste de toucher un double public: les Valaisans et les touristes.

Les quelques touristes présents étaient d'ailleurs enchantés de déguster des abricots fraîchement cueillis ou de découvrir un atelier de pyrogravure sur bois.

Cueillis le matin même.

«L'avantage de tenir un marché l'après-midi est de pouvoir consacrer le matin à la cueillette des framboises et des abricots», s'enthousiasme Matthias Déleze, membre de l'association Les Bienfaits de la Printze. Cette association regroupe un ensemble de producteurs de la région de Nendaz et Veysonnaz qui mettent en avant les produits du terroir.

En plus des fruits frais, sont proposées des confitures et diverses liqueurs et eaux-de-vie. «Toutes sont réalisées par les mamans ou les grands-mamans, rien n'est produit ailleurs», souligne l'intéressé. Soulignons encore que ce stand sera présent dans les rues de la station tous les mercredis jusqu'au 18 août.

Activités pour tous. Le marché de Nendaz ne se limite pas seulement aux cantines et aux exposants.

De nombreuses activités sont prévues à chaque édition afin de divertir aussi les plus petits.

Le «marché des Nendards». C'est ainsi qu'un groupe d'habitues qualifie la première édition de ce marché. En tant que station touristique, Nendaz accueille évidemment bon nombre de visiteurs chaque été mais ceux-ci sont encore peu présents durant la première édition. «Ce premier marché, c'est un vrai moyen pour les Nendards de se revoir au début de l'été, de s'échanger les dernières nouvelles, de faire connaissance avec les nouveaux venus. Cela signifie aussi le coup d'envoi de la saison touristique d'été pour la station»,